Janet C.E. WATSON, *A Syntax of Ṣanʿānī Arabic*. Harrassowitz [Semitica Viva. Bd 13], Wiesbaden, 1993. 16,8 × 24 cm, XXI + 454 p.

Plus d'un demi-siècle après la publication de *L'arabo parlato a Ṣanʿā'*, *Grammatica — Testi — Lessico* de Ettore Rossi (1939), la collection dirigée par Otto Jastrow nous offre une étude du dialecte arabe de la capitale du Yémen, tel qu'il est parlé actuellement par les différentes catégories sociales que constitue la population de cette métropole.

J. Watson s'est appuyée pour son travail sur un corpus recueilli par elle lors de ses enquêtes personnelles à Ṣanʿā', entre 1985 et 1992, et en Angleterre auprès de résidents originaires de cette ville (p. 2). L'auteur définit le dialecte comme le parler d'une communauté qui le revendique comme le sien propre en le différenciant des autres dialectes de la région; elle n'a donc négligé, parmi les locuteurs de l'arabe ṣanʿānī, aucune classe de sexe ou d'âge : hommes, femmes, vieillards, adultes et enfants (tout en privilégiant pour des raisons pratiques et linguistiques les informatrices), aucun moyen de communication : radio, télévision et presse quotidienne; elle n'a écarté aucun lieu, aucune situation de la vie quotidienne : foyer familial, marché, poste, banque, boutiques et restaurants, bus et taxis, séances de mastication de *qāt*, visites entre femmes, accordant aussi attention aux anecdotes, contes, jeux d'enfants, fêtes... Des données de « seconde main », issues d'études sur le parler ou de textes en arabe ṣanʿānī, ont aussi été utilisées comme points de comparaison (p. 2-3).

Comme son titre l'indique, cet ouvrage est une étude de syntaxe, essentiellement synchronique (p. 3); la phonologie et la morphologie n'y sont que très brièvement abordées, uniquement pour faciliter la lecture et la compréhension du système de transcription utilisé et l'étude syntaxique proprement dite.

La phonologie est présentée dans le paragraphe « Transcription » (p. 5-10) de l'introduction (chapitre I, p. 1-10). Y sont données les principales règles dont J.W. tient compte dans sa notation, plus phonologique que phonétique, ainsi que les règles phonétiques non prises en considération dans le reste de l'ouvrage; il n'est pas fait mention de la structure syllabique et de l'accent, jamais noté dans les exemples. En présentant rapidement son système de transcription, l'auteur omet de préciser que les exemples pris chez d'autres sont soumis à son propre système. Le lecteur est d'autre part étonné, en lisant ce paragraphe, de trouver le phonème pharyngal sourd /ḥ/ classé avec les « emphatiques » (p. 5).

Avant d'aborder les catégories grammaticales, J.Watson a le souci pédagogique de définir les notions élémentaires sur lesquelles repose son étude. C'est ainsi que le chapitre II (p. 11-18), « Définitions syntaxiques », reprend la définition de certaines notions de base : morphème, racine et schème, mot, syntagme, proposition et phrase. Les exemples qui illustrent chaque définition permettent de mieux comprendre le découpage du corpus et l'étude syntaxique qui en est faite. D'autres notions sont d'ores et déjà introduites qui ne seront définies que dans la suite de l'ouvrage (essentiellement dans le chapitre IV) : prédicat, prédicat majeur, prédicant (*predicand*).

La morphologie est traitée dans le chapitre III (p. 19-95) consacré aux « Parties du discours » : les noms (substantifs, adjectifs et participes), les pronoms (personnels, démonstratifs),

BCAI 12 (1996) J.C.E. Watson: A Syntax of Ṣanʿānī Arabic, recensé par M.-Cl. Simeone-Senelle
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

les « démonstratifs », les circonstants (adverbes, prépositions), le verbe (verbes pleins, *core verbs*, et « verbes déficients » ou « relateurs »), viennent ensuite les particules (prépositions et particules préverbales). Chacun de ces paragraphes, excepté ceux concernant le verbe et les particules, s'organise de la même façon : définition de la catégorie, morphologie et syntaxe.

Le lecteur est quelque peu désorienté par le plan adopté pour traiter du verbe : en effet, après une brève définition de la catégorie (p. 49-51) s'insère un long paragraphe (p. 51-55) sur les particules (déverbales et verbales), avant que la morphologie et les valeurs sémantiques des formes verbales soient abordées et développées (p. 55-95). Curieusement, c'est un verbe quadrilitère (mais d'un usage très courant), *gambar* « s'asseoir », qui sert de modèle pour les deux conjugaisons (préfixale et suffixale); les principales règles morphologiques de conjugaisons des verbes de forme nue ne viennent qu'ensuite, avec celles des formes dérivées, et c'est à ce paragraphe (3.4.1.1.) qu'il faut se référer si l'on veut être éclairé sur le classement parfois déroutant que l'auteur fait quand elle traite des pronoms. En effet, le parti pris de considérer les marques personnelles, présentes dans la conjugaison verbale, comme des « pronoms sujets » lui fait classer les paradigmes verbaux sous la rubrique « les pronoms sujets » (p. 55) et analyser ces mêmes marques personnelles comme des « pronoms sujets dépendants », anaphoriques, dans des exemples du type *law-mā jaw al-jihāl yigūlū ḥayya...* « lorsque les enfants arrivent, ils disent " Allons! " » (p. 386).

L'expression du temps, les modes et les voix sont étudiés en détail, ainsi que les formes dérivées et leurs valeurs sémantiques. Le système verbal de l'arabe de Ṣanʿā' se caractérise toujours par l'emploi de préverbes particuliers qui marquent dans l'inaccompli, soit le présent concomitant ou progressif, c'est le cas de *bayn-* (pour la 1re pers. sing.) et *bi-* (pour les autres pers.) suivi de la conjugaison préfixale, soit le futur (*ʿa-* + conj. préf.). L'existence d'un passif vocalique et d'une forme medio-passive pour les verbes de forme nue est attestée dans ce parler; il est cependant difficile d'en apprécier le degré de vitalité à en juger par les exemples qui, pour la moitié d'entre eux, ne proviennent pas du corpus recueilli par l'auteur mais d'ouvrages où ces formes semblent plutôt être utilisées dans des proverbes et expressions figées. Comme dans beaucoup de dialectes, les formes dérivées productives sont les formes V et VIII pour les verbes de racines trilitères et la dérivée en *t-* pour les quadrilitères (la forme VII étant très peu productive en arabe yéménite en général, y compris en ṣanʿānī).

La morphologie du nom et du verbe est reprise et abondamment complétée en fin de volume dans deux appendices (I et II, p. 426-434 et p. 435-444).

L'étude purement syntaxique s'étend du chapitre IV au chapitre X (p. 96-381). Cette seconde partie de l'ouvrage s'ouvre sur le chapitre-clé de la « Prédication » (p. 96-134). Après avoir défini la prédication comme mettant en relation deux éléments constituants : prédicant et prédicat, J.W. énonce les caractéristiques de chacun, l'un par rapport à l'autre (p. 96). Les sept « traits » qui lui permettent de cerner le prédicant sont définis selon des critères grammaticaux morpho-syntaxiques (le prédicant est sujet du prédicat et il impose un accord grammatical; il est placé le plus souvent avant le prédicat; c'est généralement un syntagme nominal ou un verbe substantivé) mais l'auteur fait aussi intervenir des critères relevant de la logique (le prédicant est

BCAI 12 (1996) J.C.E. Watson: A Syntax of Ṣanʿānī Arabic, recensé par M.-Cl. Simeone-Senelle
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

le thème du prédicat qui, lui, constitue le rhème) et de la distinction entre termes particuliers et universaux : le prédicant est mieux connu ou plus spécifique que le prédicat, il est moins le centre de la communication que le prédicat et il est généralement défini. Enfin, l'auteur précise, à juste titre, que, même si les notions de prédicant et prédicat ont des similarités avec celles d'*iḫbār* et d'*isnād*, utilisées par les grammairiens arabes, elles ne se recouvrent pas « entièrement » (p. 97). Malgré cette précaution, J.W. ne facilite pas toujours l'accès à une étude, souvent très fouillée et très riche, de l'organisation de la phrase en dialecte ṣanʿānī en définissant prédicant et prédicat à la fois du point de vue syntaxique, sémantique et logique. Elle mêle souvent les différents plans de sa définition, utilise tantôt « sujet », tantôt « prédicant » : ainsi *wāḥid* est « sujet du verbe » dans *law-mā wāḥid yifṭar* « si quelqu'un rompt le jeûne » (p. 117) et « prédicant » dans l'exemple *kull yawm wāḥid yizūr aṯ-ṯānī* « chaque jour l'un visite l'autre » (p. 118). Dans la syntaxe des phrases complexes, elle préfère parfois employer « thème » (p. 118, 120...) ; dans d'autres exemples, pour des phrases nominales, elle parle de « second élément de la prédication » (p. 122). Il est aussi fait mention de « prédicateur majeur » (p. 127) sans que le terme de « prédicateur » soit explicité, ou encore de « prédicant du commentaire » (p. 133).

Le lecteur a du mal à s'y retrouver, et des explications du type « le verbe syntaxiquement fonctionne comme prédicat et comme attribut mais rarement prédicant » (p. 50) ou, quand il est question des propositions verbales, « Après un syntagme supplémentaire (adverbial), la proposition avec un prédicat verbal est plus souvent verbale que nominale » (p. 117) ne l'éclairent pas beaucoup.

Pourtant, en tête de chaque chapitre, voire de certains paragraphes, l'auteur prend soin de définir les notions, d'annoncer le plan suivi, de faire référence aux autres chapitres traitant des problèmes similaires. La difficulté de lecture tient à la méthodologie et à la terminologie fluctuante adoptées par l'auteur; ceci est particulièrement gênant dans le chapitre IV, où sont passés en revue tous les types de phrases, et se retrouve à des degrés différents dans les chapitres suivants qui traitent des syntagmes compléments et des propositions complétives (chap. V « *Complementation* », p. 135-171), de l'annexion (chap. VI, p. 173-204), de l'attribution (chap. VII, p. 205-242), de la négation (chap. VIII, p. 253-267), de la coordination (chap. IX, p. 268-317) et des propositions adverbiales, regroupées sous le terme générique de « *Supplementation* » (chap. X, p. 319-381). Le dernier chapitre (XI, p. 382-425), quant à lui, dépasse le cadre de la syntaxe de phrase pour traiter du rôle de la *co-référence* dans le discours.

Le lecteur appréciera l'abondance des exemples qui illustrent ce travail. Sous diverses formes de phrases ou d'extraits de textes, ils sont dans leur majorité assez courts; un seul texte de treize lignes est retranscrit dans sa totalité : le conte de l'homme qui faisait les louanges de sa femme (p. 398), relevé par Rossi. La traduction mot à mot de certains exemples aurait permis de mieux apprécier la richesse et la variété des constructions étudiées. Le corpus lexical que recèlent ces exemples contient de nombreux termes caractéristiques du lexique ṣanʿānī; le lecteur, d'autant plus exigeant que le livre est intéressant, regrette que ceux-ci ne soient pas regroupés dans un glossaire avec entrées en dialecte (et non en langue étrangère comme l'avait fait Rossi).

BCAI 12 (1996) J.C.E. Watson: A Syntax of Ṣanʿānī Arabic, recensé par M.-Cl. Simeone-Senelle
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

Cette syntaxe représente une somme. L'auteur ne nous donne pas seulement un aperçu très complet de la structure de l'arabe ṣanʿānī tel qu'il est parlé actuellement. En étudiant dans le détail les procédés qui relèvent de la syntaxe et de la stylistique, en explicitant tous les procédés syntaxiques utilisés dans des situations langagières différentes, J.W. a donné à son ouvrage une dimension plus large que celle d'une simple syntaxe limitée à un dialecte arabe particulier. C'est en cela que réside l'intérêt principal de son ouvrage.

Marie-Claude SIMEONE-SENELLE
(CNRS, Paris)

Martine VANHOVE, *La langue maltaise. Études syntaxiques d'un dialecte arabe « périphérique »*. Harrassowitz [Semitica Viva. Bd 11], Wiesbaden, 1993. 17 × 24 cm, XVII + 533 p.

Dès la première page de la préface, le lecteur sait qu'il a en main un ouvrage de haute qualité scientifique qui va mériter toute son attention. L'auteur de la préface (p. XIII-XV) est en effet David Cohen, et l'appréciation très élogieuse que porte l'éminent linguiste sur ce travail ne laisse pas d'impressionner. Il faut aussi préciser, avant d'aborder ce compte rendu, que l'auteur de cette description de la langue maltaise a été formée à bonne école, puisque M. Vanhove est une élève de D. Cohen et que ce travail se réclame ouvertement de ses travaux et recherches.

Dans l'avant-propos (p. 1-13), le lecteur prend rapidement connaissance de l'histoire de cette langue maltaise, issue de l'évolution particulière d'un dialecte arabe et liée à l'histoire des îles de Malte et de Gozo où elle est parlée depuis la fin du IXe siècle et écrite (en alphabet latin). L'auteur y explique les motivations de son étude du maltais et plus précisément le choix du sujet de cet ouvrage qui est organisé autour de « trois grands axes : le système verbal, la phrase nominale et les expressions existentielles, locatives et possessives » (p. 3).

Les détails donnés sur la méthode de travail et la collecte des données nous montrent à quel point l'étude se veut exhaustive.

Tout le corpus oral sur lequel repose ce travail a été enregistré par M.V. lors des enquêtes qu'elle a menées régulièrement entre 1984 et 1990 en différents points de Malte et de Gozo (cf. carte p. 15). Cela englobe un grand échantillon d'informateurs et une grande variété de sujets, puisque tout ce que l'auteur pouvait entendre en maltais a attiré son attention (p. 5-6); elle a ainsi enregistré cinquante heures de corpus : conversations quotidiennes, récits sur l'histoire et la vie traditionnelle, discours, cours universitaires, entretiens radiophoniques, interviews télévisées, chants, poésies, anecdotes et histoires drôles, contes... Les informateurs (53 au total dont 14 femmes), d'un point de vue linguistique, sont répartis en trois groupes : locuteurs de maltais « standard », locuteurs qui parlent le standard en plus de leur dialecte maltais, et enfin

BCAI 12 (1996) J.C.E. Watson: A Syntax of Ṣanʿānī Arabic, recensé par M.-Cl. Simeone-Senelle
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net